

## Conseil municipal du 15/11/2022

### Question orale n°2

#### Réponses de Madame le Maire et de ses adjoints

M.-Ph. LUBET (Maire) : *Hallucinant. Bon avant de donner la parole à Bruno pour détailler peut être la rue de Picherieux. Les conseils municipaux ne se sont pas largement raréfiés. Ah oui, c'est faux.*

Jérôme RICHARD (1<sup>er</sup> adjoint) : *Ceci étant, il n'y en a pas beaucoup quand même...*

M.-Ph. LUBET : *C'est faux effectivement parce que la mandature précédente ..... par manque de délibérations. Le conseil municipal ne va pas se réunir pour ce réunir. Et la ce que vous me reprochez en fait, c'est de ne pas vous fournir de tribune parce que vous confondez toujours le rôle du conseil municipal. En fait c'est seulement de régler par délibération les affaires de la commune sur le plan législatif et réglementaire. Vous, ce que vous voulez, c'est pouvoir vous exprimer et vous servir du conseil comme d'une tribune dont c'est pas du tout ce rôle et en fait. Vous ma reprochez de ne pas vous servir, c'est un petit peu cela. Donc les conseils municipaux il y en a au moins un Par trimestre.*

Yann Portugès (opposition) : *Je n'ai pas dit que vous étiez hors la loi*

M.-Ph. LUBET : *Bien si, on n'est pas hors la loi ...*

Yann Portugès : *Je n'ai pas dit que vous étiez hors la loi, un par trimestre c'est le minimum légal mais il peut y en avoir plus. On en fait six à sept par an.*

M.-Ph. LUBET : *On en fait quand c'est nécessaire. Maintenant est ce que l'on a besoin de se réunir pour se réunir ?*

Yann Portugès : *Non mais quand les délibérations sont rétroactives il faut se réunir avant.*

M.-Ph. LUBET : *Avec la CAF c'est complètement rétroactif et puis peut être au mois d'octobre on aurait dû se réunir uniquement pour la FCPE. Bon maintenant je vais laisser la parole à Bruno pour vous expliquer la rue de Picherieux . Et sachez que ce n'est pas « a priori » qu'une information a été mise dans les boites aux lettres. L'information a été mise dans toutes les boites aux lettres.*

Bruno BOISSET (adjoint voirie) : *Tous les travaux de voirie on donne à l' avance huit à dix jours avant les travaux le départ des travaux, la durée des travaux et cela c'est un courrier qui est distribué par les membres de la commission voirie. Et celui qui a fait la rue de Picherieux c'est moi. J'ai fait toutes les boites aux lettres et j'avais un petit peu de rabe, j'ai jugé nécessaire de faire au moins 4 fois la rue de la boulaie donc les 5 ou six maisons qui sont autour de la rue de la Boulaie ont été prévenues.*

*Pourquoi nous avons fait cette rue là ? Nous avons été sollicités et je pense que c'est ce Monsieur là qui vous a alerté par des problèmes d'eau pluviale qui dévalaient de la rue de la boulaie et qui rentrait par son entrée dans sa propriété. Donc nous y sommes allés, nous en avons parlé nous avons décidé de trouver une solution plus logique que d'envoyer de l'eau qui part du domaine communal qui va sur le domaine privé. Nous avons décidé, parce que c'est une rue qui est assez loin, campagnarde, il y a pas besoin de trottoirs, quoique ce soit, donc nous avons décidé de refaire un tablier juste mis, un gravillon, juste un petit tablier de gravillon pour remettre une tranche drainante. Il s'avère que dans cette rue là nous avons constaté que le réseau d'eau potable était en mauvais état. Donc nous avons refait avant le réseau d'eau potable. Tout ça fait en 5 semaines. Donc après avoir*

défoncé la route il fallait que l'on refasse un tablier un petit peu mieux que le gravillonnage. Donc nous avons fait un enrobé sans trottoir sans rien c'est pour cela que nous n'avons pas fait de réunion publique. C'était un travail d'entretien. Voilà, on a refait la même route qu'avant. Pour le poteau, le poteau.

Yann Portugès : Je trouve que c'est une belle occasion de le dire. Si je ne posais pas de question on ne le saurait pas.

Jérôme RICHARD : On en a parlé en commission voirie ; Qui est ce qui vient ? Chez vous c'est qui, qui vient ? Je ne comprends pas moi à un moment donné ou êtes où ? Demande à tes colistiers à un moment donné d'entendre ça.

Bruno BOISSET : Personnellement si je trouve celle qui fait le compte rendu je regarde, des fois on ne s'est pas bien compris, je corrige certains points et après c'est diffusé à tous les conseillers municipaux.

Jérôme RICHARD : Il y a des comptes rendus.

Yann Portugès : Oui je sais.

Jérôme RICHARD : Bon alors...

M.-Ph. LUBET : Et qui c'est qui participe à la commission voirie ? il faut faire remonter les informations.

Yann Portugès : La question elle était plus précise.

Prosper MOUAC (opposition) : C'est moi qui aurais dû poser la question.

M.-Ph. LUBET : Non mais ce n'est pas ça. J'ai dit que vous pouvez faire remonter les informations à votre groupe sur ce qui se dit à la commission voirie.

Yann Portugès : Là c'est un peu plus précis

Prosper MOUAC : Oui ce qui s'est passé, c'est que la personne qui a constaté a approché Yann et cela s'est traité au niveau Yann. Voilà.

Jérôme RICHARD : Est-ce que ça vaut bien le coup de le faire en conseil municipal ?

Prosper MOUAC : Pourquoi ça vous dérange ?

Jérôme RICHARD : Moi ça ne me dérange pas. Est-ce que ça vaut le coup ? En fait on pose une question qui n'en est pas une, parce que finalement ça a été évoqué en commission. Manifestement l'information n'est pas passée puisque tu ne l'as pas eue. Vous jugez utile de poser une question orale. Moralité tu dis que c'est pertinent c'est plus précis mais je pense que la même chose a été dite en commission donc pourquoi poser une question sur un truc qui a été traité etc.... Parce que vous avez un représentant qui n'a pas remonté l'information. Ce n'est pas à nous qu'il faut le reprocher.

Bruno BOISSET : Je continue. Enfouissement réseaux. En ce moment on est en train de faire le clos de la fromentée. Nous avons 151 816€ de travaux de voirie et vous nous avez posé la question de savoir si on pouvait faire l'enfouissement de réseau. On a évalué cette somme-là. 160000€.

M.-Ph. LUBET : Hors taxe

Bruno BOISSET : *C'est-à-dire que c'est la commune qui paye là.... Donc pour nous il n'en est pas question.*

*Le poteau. Le poteau a été percuté par une grignoteuse. il a fallu faire venir une machine qui arrache les poteaux. Un incident ça arrive on nous l'a signalé. La police municipale s'est déplacée, a sécurisé la voirie. Terminé le lendemain matin 8h30 j'étais sur place pour les travaux. Le poteau était déjà remplacé. Poteau neuf. 8/16 m s'il avait fallu que l'on mette les fils au bon endroit c'est-à-dire en haut du poteau, il aurait fallu qu'on rallonge les fils ou alors que l'on mette le poteau à la moitié. Moi je pense que vous n'êtes pas allé voir comment c'était branché.*

M.-Ph. LUBET : *C'est technique.*

Bruno BOISSET : *C'est mathématique si le poteau est plus haut il faut plus long de fils pour les brancher. Là ce n'est pas le cas. Jérôme [Brou] avec son laser, on en a parlé c'est à peine 10m. C'est pas énorme. La veille il était par terre, le lendemain il est posé. Ils ont des poteaux en stock. S'il fait 1 m, 1.5m de plus ce n'est pas un gros problème.*

*Pour la .... Je ne m'assure pas du tout. Je ne vais pas aller voir la comptabilité de la métropole pourquoi ?*

*Nous avons à chaque commission un rapport détaillé de Virginie Brias qui nous fait un état des lieux de ce qui est engagé et qui reste à engager. Et ceci nous l'avons aussi et nous le mettons dans notre compte rendu qui est divulgué à tout le monde. Donc au fur et à mesure que vous voyez il disparaît un peu d'argent : Il reste tant, Il reste tant, Il reste tant. La dernière commission vous n'avez pas le compte rendu, parce que c'est fait la semaine dernière. On n'a pas tous les éléments puisque Virginie Brias est très occupée en ce moment et dès que vous allez l'avoir, vous verrez que le solde que l'on verse à la métropole va être fixé concernant les travaux, va être fait avant la fin de l'année.*

M.-Ph. LUBET : *En fait, d'avoir une question orale ça vous permet de taper une fois de plus sur la métropole. Autre chose ?*

Bruno BOISSET : *Ah si, j'ai un autre petit truc, j'ai pour l'eau potable 4,5% de pertes.*

Yann Portugèes : *Ah d'accord dans les pertes il peut y avoir dans les pertes que vous avez...*

M.-Ph. LUBET : *Les gens du voyage*

Bruno BOISSET : *Les gens du voyage, les essais de pompiers, vous avez rue de la Fromentée un vanne qui a été ouverte qu'on n'a pas pu fermer qui fuyait. Ça a duré une semaine ? le temps qu'il change la pièce, voilà. C'est ça les fuites que l'on peut avoir et des fuites des tuyaux qui cassent mais ça c'est réparé rapidement.*

Yann Portugèes : *Très bien merci.*